

syctom

#81

SEPTEMBRE 2023

LE MAGAZINE DE L'AGENCE
MÉTROPOLITAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS

mag

FAITES LE TRI DANS VOTRE VIE 

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI

Je me sens si
fragile... brisée...

Vous saurez
vous recycler !

syctom

LES TERRITOIRES

Une campagne
inédite pour réduire
ses déchets, trier
et recycler plus

Je jeter moins, trier plus, c'est préserver nos ressources

syctom

4

Le Syctom aux côtés du SIAAP et du SIPPAREC à l'Espace Collectivités

Les syndicats franciliens au Salon de l'AMIF

5

Actions de terrain et animations estivales



6

Concours DZD 2024 : penser un mobilier durable

7

Pour des achats responsables, durables et engagés

8

Déchets traités par le Syctom en 2022 : données et chiffres-clés

10

Une campagne inédite pour réduire ses déchets, trier et recycler plus



12

Les émissions de mercure sous haute surveillance

14

Romainville/Bobigny : une visite entre présent et futur

Portes ouvertes à Sevran

Nouveau parcours découverte à Paris XV

15

Risque incendie : le fléau des batteries au lithium

Sensibilisation des cyclistes aux angles morts des camions-bennes

16

L'éco-actu

17

Kazakhstan : un dispositif de compostage bientôt inauguré

Solidarité déchets : une délégation d'élus au Togo



18

Rencontre avec Julien Collette, directeur général du GIP France 2023

19

Instantanés

Il y a urgence à agir collectivement et à modifier nos habitudes

◆ **Corentin Duprey**
Président du Syctom

Début septembre, vous avez pu découvrir la grande campagne lancée par le Syctom intitulée « Faites le tri dans votre vie ». Son objectif est de sensibiliser le grand public aux enjeux de la réduction des déchets, du recyclage et de la préservation des ressources naturelles.

Déployée à grande échelle dans les transports en commun, dans les médias et sur les réseaux sociaux, elle prévoit également une « Tournée des territoires » d'une trentaine de dates, durant laquelle nous viendrons à la rencontre des habitantes et des habitants pour leur proposer des animations ludiques et pédagogiques autour de la réduction et du tri des déchets grâce à notre caravane itinérante.

Force est de constater que nous produisons encore trop de déchets et que nous ne trions pas assez. En effet, trop d'emballages - en verre, plastique, papier ou carton - et trop de nos déchets alimentaires se retrouvent encore dans nos poubelles « grises » et ne sont ainsi ni recyclés et ni valorisés.



À titre d'exemple, sur le territoire du Syctom en Ile-de-France, la moitié des emballages en verre n'est pas recyclée car pas mise dans le bon bac. Cela représente 125 000 tonnes, soit l'équivalent de 12 Tours Eiffel ! L'amélioration du tri du verre est donc un enjeu majeur, d'autant que cette matière est recyclable à l'infini et c'est pourquoi nous avons choisi d'y dédier la première séquence de cette campagne.

Si cet enjeu est d'abord et avant tout environnemental, il est également financier. On me demandait récemment si l'étape de la sanction ne devrait pas suivre celle de la prévention. Outre que ce choix n'est pas du ressort du Syctom et ne reflèterait pas notre philosophie, la gestion des déchets (collecte et traitement) a déjà un coût significatif pour les habitantes et habitants à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Or, moins on produit de déchets, plus et mieux on trie, moins ce coût est élevé.

L'intérêt est double, écologique et financier et à notre portée. Il est donc urgent d'agir, notamment au regard du contexte économique inflationniste que nous continuons de subir et du déficit de capacités de traitement à venir avec la mise en service de la nouvelle unité de valorisation énergétique d'Ivry, dont les impacts budgétaires sont importants.

Il n'y a pas de petit geste, de petit effort. Chaque action compte. Nous pouvons toutes et tous être actrices et acteurs de la transition écologique en réduisant nos déchets et en transformant ceux que nous continuerons à produire en ressources grâce au bon geste de tri.

Alors faisons toutes et tous le tri dans notre vie !



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Syctom Mag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers - 86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00
www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : Corentin Duprey - Rédacteurs en chef : Denis Penouel, Sara Mazetier - Directrice de la communication : Véronique Menseau - Coordination : Solène Patron - Crédits photos : © Syctom / Franck Badaire, Bertrand Guigou, Nicolas Fagot - Studio 9, Mathieu Génon ; GregPhotographe ; © Direction générale du Trésor ; © France 2023 / Pierre Charlier - Conception, réalisation, rédaction : PARIMAGE - Document imprimé par Mérico Paragon, sur papier recyclé - ISSN 1769-8782

Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site www.syctom-paris.fr



@lesyctom



LE TRI
+ FACILE



PAPIER RECYCLÉ



Le Syctom aux côtés du SIAAP et du SIPPEREC à l'Espace Collectivités



Dans la continuité d'une démarche de coopération, le Syctom, le SIAAP et le SIPPEREC ont partagé un stand à l'Espace Collectivités, les 14 et 15 septembre au Plessis-Pâté à Brétigny-sur-Orge. À cette occasion, les trois grands syndicats ont valorisé leur engagement commun au service des territoires durables et de la transition énergétique et écologique.

Chacun dans son domaine respectif

(les déchets, l'assainissement, les énergies et réseaux numériques) agit en effet dans une logique de solidarité intercommunale, de performance industrielle et technologique et de préservation de l'environnement.

Les syndicats franciliens au Salon de l'AMIF



Le Syctom était aux côtés du SEDIF, de Seine Grands Lacs, du SIAAP, du Sigeif, du SIPPEREC et de Sénéo, à l'occasion du Salon de l'Association des maires d'Île-de-France (AMIF), les 27 et 28 juin au Parc des expositions à Paris.

Sous la bannière des Services publics urbains du Grand Paris, les sept syndicats franciliens ont profité de l'événement pour afficher leur coopération et solidarité intercommunale en matière d'innovation durable. Une dynamique partenariale qui se concrétise sur le territoire du Grand Paris au travers de nombreuses actions portées collectivement.

Une version numérique animée du Syctom mag et du rapport annuel

Pour assurer l'accessibilité et la lisibilité de ses supports de communication institutionnelle, le Syctom continue de renforcer leur digitalisation. Les versions numériques du rapport annuel 2022 et du Syctom mag intègrent désormais plusieurs fonctionnalités interactives permettant aux lecteur·rices d'accéder à des contenus dynamiques : textes et infographies animés, vidéos mais aussi liens vers des sites d'information externes. Ces outils de communication enrichis constituent un nouveau pan de l'écosystème d'information pensé par le Syctom et combinant édition, digital et vidéo.

Consultez le Syctom mag et le rapport d'activité sur : www.syctom-paris.fr/publications.html

GOUVERNANCE : DEUX ÉLUES INSTALLÉES

Après délibération, le Comité a approuvé l'installation de deux élues :

- Kheira Freih Bengabou, déléguée titulaire, adjointe au Maire d'Ivry-sur-Seine (Grand-Orly Seine Bièvre), en remplacement de Sabrina Sebahji.
- Françoise Celati, déléguée titulaire (anciennement suppléante), conseillère municipale déléguée de Noisy-le-Sec (Est Ensemble), en remplacement de Nadège Abomangoli. Thomas Chesnaux, conseiller municipal à Montreuil, est désigné délégué suppléant.

Le président du Syctom a désigné Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes et déléguée syndicale, présidente de la Commission d'appel d'offres (CAO). Elle remplace Ludovic Toro., maire de Coubron.

Agenda

Réunions syndicales du Bureau (9h) et du Comité (10h30)

- le 29 septembre à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique à Paris 7^e.
- les 24 novembre et 18 décembre (*lieux à confirmer*)

20^{es} Universités des Mairies de l'Ouest Parisien

Le 11 octobre de 8h30 à 18h, Les Pyramides 16 av. de Saint-Germain au Port-Marly (78)

Réunion des syndicats de traitement des déchets

Le 13 octobre à 10h30 à l'Inter-Continental, 2 rue Scribe à Paris 9^e

Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le 16 octobre

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

Du 18 au 26 novembre

Journées portes ouvertes

Inscription préalable sur

www.syctom-paris.fr

• Isséane

18 novembre de 10h à 17h, 99 Quai du Président Roosevelt, Issy-les-Moulineaux

• Centre de tri de Paris XV

25 novembre de 10h à 17h, 62 rue Henry Farman, Paris 15^e



Actions de terrain et animations estivales

Pendant la période estivale, 60 éco-animateurs et éco-animatrices se sont mobilisés avec la Ville de Paris afin de sensibiliser le public à la réduction et au tri des déchets. Une opération inscrite dans le cadre du dispositif d'accompagnement du Syctom auprès de ses collectivités adhérentes.



Des éco-animatrices sensibilisent le grand public aux bons gestes du tri et à la réduction des déchets

Cet été, la Ville de Paris a mis en place des opérations de sensibilisation à la gestion des déchets et à la propreté à destination des Parisien·nes et Francilien·nes mais également des touristes dans les parcs, squares et jardins de la Capitale. Le Syctom, qui accompagne ses collectivités adhérentes pour des actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, a ainsi mobilisé ses

équipes d'éco-animateurs et d'éco-animatrices pour aller à la rencontre du grand public. Ces déambulations ont permis de délivrer des informations sur les consignes de tri, comme de répondre à tout type de questions très concrètes sur les déchets. L'été, les habitant·es sont également dans les meilleures dispositions pour recevoir des messages de sensibilisation.

Animations à Paris Plages

Des animations pédagogiques et ludiques ont également été proposées à l'occasion de Paris Plages, avec un stand permanent installé sur les bords de Seine proposant chaque jour une nouvelle activité : bar à eaux, astuces de cuisine anti-gaspi, recettes de cosmétiques à faire soi-même, jeux autour de la consommation responsable, etc. « En participant à l'atelier « Mon dressing durable », j'ai appris la règle des 5R : Refuser - Réduire - Réutiliser / Réparer - Recycler - Rendre à la terre. Je trouve très intéressant et je vais essayer de limiter ma quantité de déchets en appliquant ces fondamentaux dans mes achats du quotidien. Ça va m'aider à avoir une consommation plus raisonnable », explique Melvil, un jeune participant. Grâce aux actions de terrain et aux animations « clés en main » proposées par le Syctom, les collectivités bénéficient de son expertise en matière de prévention et de sensibilisation des publics dans le cadre de leurs opérations visant à réduire les déchets et améliorer les gestes de tri sur leur territoire.

En savoir plus : www.syctom-paris.fr/accompagnement-des-collectivites

L'été en chiffres

Durant la période estivale, une équipe de 60 éco-animateurs et éco-animatrices ont mené des actions de terrain dans les communes du territoire du Syctom : Paris, Aulnay-sous-Bois, Villepinte et Vitry-sur-Seine.

À travers des déambulations et des animations clé en main, ils ont sensibilisé le grand public à de nombreux éco-gestes pour limiter les déchets et mieux trier.



64 000

personnes sensibilisées

69

animations clé en main

33

journées en déambulation

Concours DZD 2024 : penser un mobilier durable

Lancée mi-septembre, la 12^e édition du concours Design Zéro Déchet organisée par le Syctom a pour thématique : *Les 1001 vies du mobilier*. Étudiant·es et jeunes diplômé·es s'intéresseront au cycle de vie du mobilier dans une logique de durabilité.



ssise, rangement, alimentation, décoration, etc. Quel qu'en soit l'usage, le mobilier répond à un besoin,

une envie, des goûts, l'exigence du quotidien. Pour certain·es, il traduit même un engagement et des valeurs portés à long terme. Penser la durabilité du mobilier dans sa globalité – gisement des matériaux sources, réparabilité, réemploi, obsolescence esthétique et fonctionnelle – apparaît alors comme une nécessité



pour prendre en compte les attentes éco-responsables des consommateur·trices, des fabricants, mais aussi et surtout faire siens les enjeux de la transition écologique. C'est dans cette logique que le Syctom a pensé le concours Design Zéro Déchet

avec pour thématique : « *Les 1001 vies du mobilier : concevoir du mobilier évolutif, réparable, réemployable* ». Cette 12^e édition donnera donc l'occasion aux jeunes designers d'envisager toutes les composantes du mobilier durable de la conception au réemploi, en passant par la fabrication, la logistique, l'usage.

Un mobilier évolutif, réparable et ré-employable

Le « top départ » du concours DZD 2024 a été donné le 14 septembre lors d'un événement de lancement organisé à l'Avenue 58 à Vincennes. L'occasion pour les élèves et écoles concerné·es de mieux envisager le déroulé du concours et d'appréhender tous les tenants et aboutissants de la thématique définie par le Syctom en échangeant avec les professionnels du design conviés. Parmi eux Charlotte Juillard, designer d'objets d'espaces et marraine du concours (voir ci-contre). Chacun·e a ainsi pu partager ses expériences, connaissances et points de vue sur le mobilier évolutif, réparable, ré-employable lors d'une table ronde centrée sur « *Les challenges du design pour donner 1001 vies au mobilier* ». L'édition voit également l'engagement de deux partenaires : le distributeur Maisons du monde et l'éco-organisme Ecomaison. Durant l'année, les étudiant·es seront accompagné·es dans leur projet lors des séminaires et master class, avant la remise des prix en juin 2024.

CHARLOTTE JUILLARD, DESIGNER ET MARRAINE DU CONCOURS DZD 2024



© LuceRoux.LD

Être marraine est un honneur mais aussi une responsabilité. Sensibiliser les jeunes générations et les challenger, c'est faire évoluer les processus de création vers plus de durabilité. Design, éco-responsabilité et durabilité ne sont pas incompatibles. Il faut solutionner ensemble le paradoxe qui voit le designer créer, assurer la durabilité de la création et anticiper l'impact environnemental d'une future destruction. Conscientes des enjeux environnementaux et socio-économiques, des entreprises mettent l'éco-conception au cœur de leur business model. Pour d'autres, c'est encore secondaire. À nous de leur expliquer que la durabilité d'un produit est aussi centrale que l'esthétique, la praticité, l'accessibilité ou la rentabilité. Et le consommateur doit accepter son coût plus élevé. Enseignante depuis 5 ans, je constate que les étudiants sont de plus en plus sensibles au design durable. L'enseignement s'adapte, avec par exemple des cours consacrés au recyclage. Il nous revient de dessiner de belles choses, à la fois attirantes et acceptables sur le plan éthique. Consommer responsable, c'est possible. Le passage à grande échelle, avec d'importants volumes, est une nécessité pour soutenir le processus.

Plus d'infos : charlottejuillard.com

LES DISPOSITIONS DE LA LOI AGE

Dans le domaine du mobilier durable, la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020 affiche pour objectifs :

- d'augmenter la responsabilité environnementale des entreprises de la filière Éléments d'Ameublement productrices de déchets,
- de favoriser une seconde vie durable des meubles (revente, recyclage ou don) pour limiter la quantité de déchets et l'impact environnemental.

Pour des achats responsables, durables et engagés

Conscient de sa responsabilité d'amener la commande publique vers une démarche socialement responsable et toujours plus durable, le Syctom s'est doté d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables.

La commande publique est un levier d'action majeur dans la conduite de politiques publiques s'inscrivant dans la transition écologique et solidaire. Le Syctom, en tant qu'acteur-clé de la ville durable, en a donc fait une de ses responsabilités majeures. Il a initié toute une réflexion pour construire une stratégie durable pour ses achats, concrétisée le 21 juin 2023 par l'adoption, à l'unanimité par le Comité syndical, du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER).

Un outil structurant pour un processus d'achat responsable

En tant qu'acheteur public au volume annuel d'achat supérieur à 100 M€, le Syctom avait déjà amené la commande publique vers une approche plus durable et socialement responsable. Les opérations d'envergure lancées depuis une vingtaine d'années (travaux liés aux installations, projets de modernisation, conditions d'exploitation, etc.) intégraient

ainsi des exigences techniques assorties de performances environnementales et d'inclusion sociale. Le SPASER fixe un nouveau cap en tant que document stratégique, global et transversal. L'analyse des achats, couplée à une étude de l'activité du marché, a permis de faire émerger les lignes directrices avec les membres de la commission consultative RSE. Support de référence pour toutes les directions du Syctom qui mettent en œuvre l'action d'achat, le SPASER formalise aussi un cadre contractuel au service d'ambitions plurielles : intégrer l'économie circulaire dans tous les achats, mieux évaluer le juste besoin et viser la sobriété, favoriser l'insertion par l'activité économique dans les marchés, renforcer le contrôle et la lutte contre le travail dissimulé, privilégier l'accès des petites structures, etc. Le succès de sa mise en œuvre sera bien sûr conditionné par son appropriation par les acteurs de l'achat public et un dialogue continu pour réinterroger les pratiques. Un comité de suivi interne sera chargé d'établir des bilans intermédiaires, mesurer l'efficacité des actions et envisager des pistes d'amélioration.



La responsabilité sociale recouvre notamment l'insertion par l'activité économique sur les chantiers du Syctom

Les 3 axes du SPASER

Couvrant la période 2023-2026, le SPASER du Syctom s'articule autour de trois axes :

- la transition écologique ;
- le progrès social ;
- le développement économique durable.

Pour chaque axe, des objectifs stratégiques correspondant à des actions concrètes ont été déterminés, auxquels sont rattachés des indicateurs cibles et des engagements.



ZINEB ZOUAOU, VICE-PRÉSIDENTE DU SYCTOM ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

« Penser une commande publique efficiente fait partie des responsabilités qui incombent au Syctom en tant qu'acteur du territoire et gestionnaire de fonds publics. À ce titre, il se doit de justifier sa politique d'achats sur la base d'objectifs et d'engagements concrets, ambitieux écologiquement, socialement et durables. C'est tout l'objet du travail qui a été mené collectivement pendant plusieurs mois par les élu·es membres de la Commission Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), accompagnés par les experts des directions du Syctom. Cette réflexion collective a abouti à la formalisation de ce premier SPASER dont nous pouvons être fiers. »

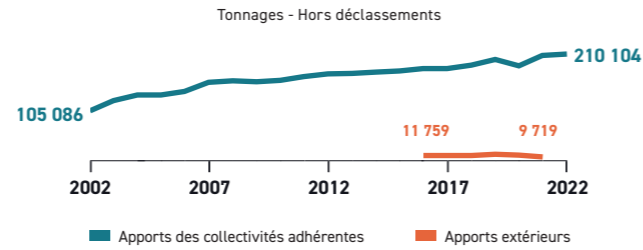
Déchets traités par le Sycotom en 2022 : données et chiffres clés

En 2022, le Sycotom a traité 2 244 310 tonnes de déchets, produits par 5,7 millions d'habitant-es issu-es des 82 communes de son territoire. En voici les principales caractéristiques.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS



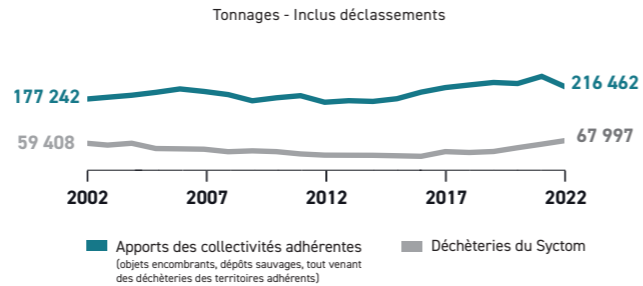
Une croissance régulière de la collecte sélective est observée grâce notamment à l'extension des consignes de tri (sauf en 2020, avec l'arrêt partiel des collectes durant le 1^{er} confinement). La baisse entre 2021 et 2022 est liée au départ de Versailles Grand Parc. Le Sycotom a également traité les collectes sélectives apportées par des syndicats voisins de 2016 à 2021.



DÉCHÈTERIES ET OBJETS ENCOMBRANTS



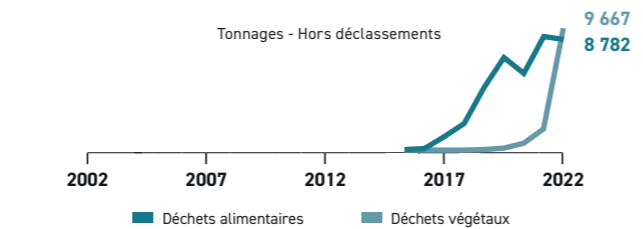
Les tonnages en déchèteries (fixes et mobiles) sont en progression régulière. Les apports des collectivités sont en légère baisse depuis 2021, suite à la crise de la Covid-19 : diminution de l'activité du BTP, fin du 'grand ménage' par les Francilien-nes en confinement, baisse de la consommation de biens.



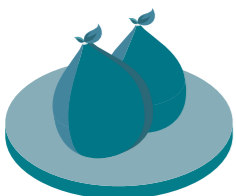
BIODÉCHETS



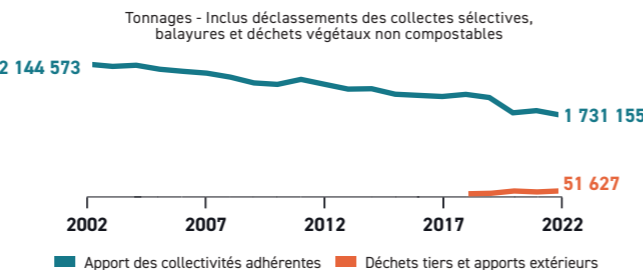
La montée en puissance du traitement des déchets alimentaires se fait progressivement depuis 2014, notamment dans le cadre du plan Biodéchets du Sycotom (accompagnement au tri à la source et solutions de traitement). Un essor du traitement des déchets végétaux est observé, en particulier depuis le lancement de nouveaux marchés en 2022.



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

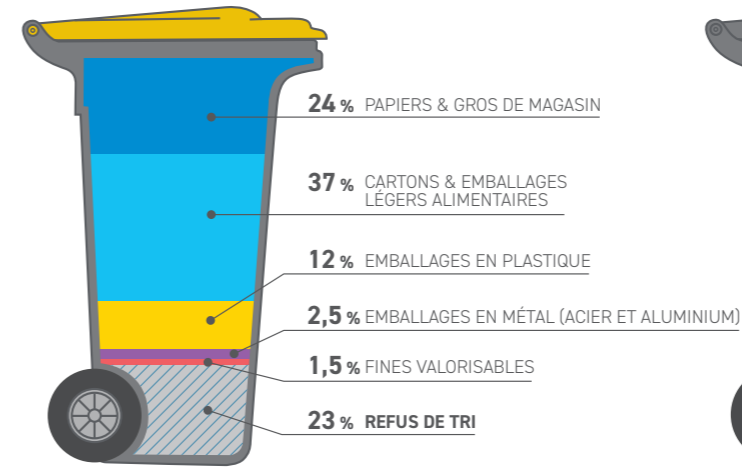


La baisse des tonnages s'explique par divers facteurs : le développement des collectes séparatives des emballages/papiers et des biodéchets, les actions de prévention, le départ de Versailles Grand Parc. Le contexte de la Covid-19 et la crise économique associée à la guerre en Ukraine ont aussi contribué à ces évolutions.



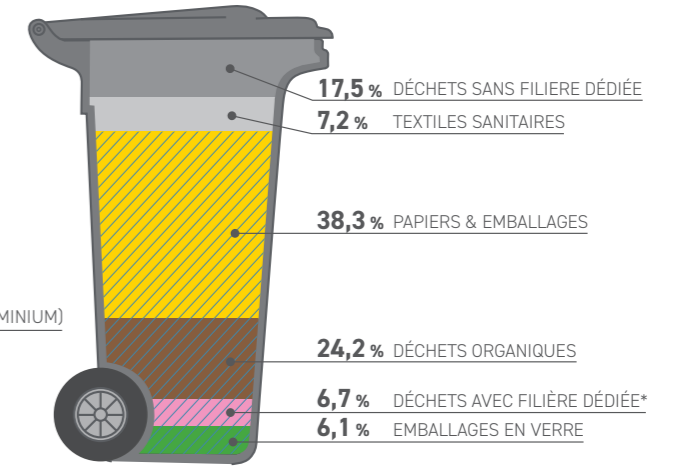
Composition des flux de collectes

COLLECTE SÉLECTIVE D'EMBALLAGES ET PAPIERS



23% des déchets présents ne devraient pas être jetés dans le bac de collecte sélective d'emballages et papiers.

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

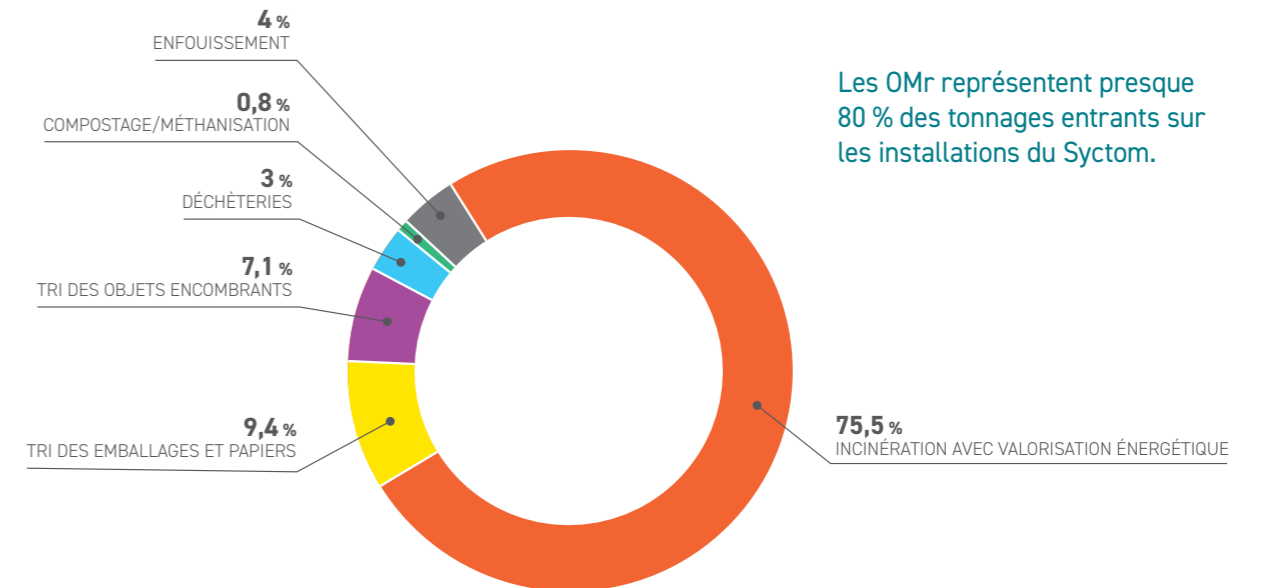


* Textile, DEEE, déchets spéciaux...

75% du contenu d'une poubelle d'OMr pourrait être détourné de l'incinération et orienté vers une valorisation matière ou organique.

Les modes de traitement

Répartition par mode de traitement des tonnages réceptionnés (les entrants) - hors apports extérieurs



Les OMr représentent presque 80% des tonnages entrants sur les installations du Sycotom.

Equivalent-pétrole évité
247 000 tonnes évitées
grâce à l'énergie produite dans les UVE

Le traitement des déchets par incinération permet d'éviter l'émission de gaz à effet de serre en produisant de l'énergie de récupération (chaleur pour le chauffage urbain et électricité).



Une campagne pour réduire ses déchets, trier et recycler plus

Pour sensibiliser le grand public aux enjeux du tri, le Syctom lance une campagne de communication inédite autour du slogan « Faites le tri dans votre vie ». Son déploiement dans les territoires, jusqu'en 2024, sera rythmé en trois séquences successives sur le verre, les emballages et papiers puis les déchets alimentaires.

Seuleme-nt la moitié ! Sur son territoire, le Syctom ne voit, en effet, que 50 % du gisement d'emballages en verre vont être orienté vers la filière de recyclage. Un constat préoccupant qui explique la volonté du syndicat de mener de nouvelles actions fortes en matière de sensibilisation aux bons gestes de tri. D'où le lancement, début septembre, d'une campagne inédite de communication dont les visuels et messages s'affichent actuellement sur

les quais des métros, sur les flancs des bus et autres tramways. Des outils stratégiques ont également été utilisés pour attirer l'attention d'un maximum de Francilien-nes : insertions presse, publicités sur les médias digitaux, relais sur les supports de communication des territoires adhérents, etc.

Un registre décalé et original

Le Syctom a opté pour un registre décalé afin de donner corps à sa campagne. C'est ainsi qu'une bouteille ou un bocal en verre consulte un psychologue pour lui faire part de son mal-être : « Je suis vide », « je me sens transparent », « je suis brisée ». Face au patient, le professionnel de santé à l'écoute lui assure qu'il saura « se recycler », croire en sa valeur et profiter de mille autres vies. Le parti-pris de cette campagne a été de donner vie à un déchet afin que le grand public lui porte plus facilement attention et le considère comme une ressource méritant d'être valorisée. En particulier pour le verre dont « le recyclage est infini »,

comme le souligne la campagne qui se déploiera sur le territoire du Syctom jusqu'en décembre. S'en suivront deux autres séquences sur les emballages et papiers, puis sur les déchets alimentaires à partir de 2024.

Donner envie d'agir

« Avec cette campagne, le Syctom est dans son rôle d'acteur pluriel : acteur diffuseur de connaissances ; acteur sensibilisant les habitant-es ; acteur accompagnant les territoires. Il nous faut non seulement alerter sur les enjeux et les faire comprendre, mais aussi et surtout donner envie d'agir pour réduire les déchets et améliorer le geste de tri. À ce titre, jouer la carte de la proximité aux côtés des territoires et au plus près des habitant-es me semble incontournable », explique Corentin Duprey, président du Syctom. Parce qu'il considère les enjeux autour de la réduction et du tri des déchets comme une responsabilité à assumer collectivement, le Syctom veille à rendre plus impactantes et originales ses actions de communication, d'information et de sensibilisation. Avec en toile de fond des défis concrets à relever : l'importance du coût de traitement des déchets ; la mise en place du tri des déchets alimentaires d'ici 2024 ; la réduction de la capacité d'incinération du futur centre à Ivry-sur-Seine (passage à 350 000 tonnes par an) ; l'objectif « zéro enfouissement » des déchets valorisables. Autant de priorités d'action et d'enjeux qu'il convient également d'envisager à l'approche d'événements sportifs de grande ampleur (Coupe du monde de rugby, JOP de Paris 2024) à l'affluence inédite.



MICRO-TROTTOIR : DES USAGERS DU MÉTRO S'EXPRIMENT

Jovette « Je ne savais pas que le verre était un matériau qui pouvait se recycler à l'infini. J'avoue avoir davantage le réflexe de trier les plastiques et cartons. Cette campagne va m'inciter à faire mon devoir de citoyen et à mieux trier les emballages en verre dans les bacs dédiés ».

Charline « Le message de la campagne est simple, drôle et impactant. Lire le message « je me sens transparent » et

réaliser que le patient est un pot en verre m'a fait rire. Le tri des emballages en verre est un geste élémentaire qui fait partie de mon quotidien depuis longtemps. Mais j'ai tout à fait conscience de l'importance de ce type de messages et de la nécessité de le répéter car le geste de tri n'est pas encore acquis par tout le monde ».

Kenneth « Cette campagne est basée sur l'idée d'une psychanalyse autour des

emballages en verre. Je trouve cela assez ingénieux pour sensibiliser les gens. Le ton humoristique apporte un vrai plus ».

Nathalie « Le tri du verre est un geste familier pour moi et je le pratique depuis des années. Je suis donc étonnée d'apprendre que la moitié des emballages en verre n'est pas recyclée en raison d'un mauvais geste de tri. C'est très utile de diffuser ces messages d'incitation ».

UNE CAMPAGNE EN 3 SÉQUENCES

JUSQU'À FIN 2023
SÉQUENCE 1



BON À SAVOIR Sur le territoire du Syctom, seulement la moitié du gisement estimé d'emballages en verre est trié et orienté vers la filière de recyclage.

À PARTIR DE 2024
SÉQUENCE 2



BON À SAVOIR En raison d'erreurs de tri, 23 % des tonnages entrants ne peuvent pas faire l'objet d'une valorisation matière pour la fabrication de produits recyclés.

SÉQUENCE 3



BON À SAVOIR En 2024, le tri à la source des biodéchets s'imposera aux collectivités. Avec son plan Biodéchets, le Syctom vise la collecte séparative de 60 000 t de déchets alimentaires en 2025.



Un dispositif de communication à 360°

Pour la 1^{ère} séquence sur les emballages en verre, le Syctom a activé plusieurs leviers de communication pour interagir avec ses publics-cibles et jouer la carte de la proximité. De l'affichage à la tournée des territoires en caravane en passant par des outils digitaux et des insertions presse : zoom sur un dispositif de communication pensé à 360°.



LA TOURNÉE DES TERRITOIRES

Aux couleurs de la campagne, une caravane viendra sillonner les communes du territoire du Syctom pour toucher les publics au plus près. Des éco-amatrices et éco-animateurs iront à la rencontre des habitant-es pour proposer des jeux, quiz et échanges sur les enjeux du tri et du recyclage, ainsi que sur les éco-gestes à adopter. Trente dates-étapes sont envisagées d'ici la fin de l'année, etc.

Vous souhaitez accueillir la caravane du Syctom dans votre commune ? Envoyez une demande à sensibilisation@syctom-paris.fr

UNE WEBAPP DÉDIÉE

Sur un site web adapté aux smartphones, le grand public peut retrouver tout « l'esprit » de la campagne de communication avec ses personnages décalés. Test de personnalité en lien avec ses habitudes de tri, découverte de la face cachée des déchets, éco-gestes, etc. de nombreuses informations pratiques à découvrir de manière ludique et participative.



UN KIT DE COMMUNICATION À DISPOSITION DES COLLECTIVITÉS

Pour maximiser la portée des messages, la mobilisation des territoires adhérents du Syctom est l'élément clé de réussite. Afin de relayer plus facilement la campagne à l'échelle locale, un kit de communication est mis à disposition avec des visuels déclinés en version print et digitale ; des articles pré-rédigés pour une publication adaptée aux supports (magazines, site Internet, réseaux sociaux, etc.), des exemples de posts pour promouvoir le passage de la Tournée des territoires, etc.

Pour vous procurer le kit de com', écrivez à sensibilisation@syctom-paris.fr

Les émissions de mercure sous haute surveillance

L'entrée en application du nouveau BREF (Best available techniques REference document) sur l'incinération le 3 décembre durcit la surveillance des émissions de mercure issues des unités de valorisation énergétique. Une obligation réglementaire anticipée par le Syctom, à l'initiative de plusieurs essais en 2021 pour assurer la conformité de ses installations.

Le mercure est un élément chimique appartenant à la famille des métaux lourds, très toxique pour la santé comme pour l'environnement. Il représente un enjeu majeur des politiques environnementales et sanitaires mondiales et sa présence est particulièrement surveillée. C'est en ce sens que le nouveau BREF Incinération introduit l'obligation d'un suivi en continu des concentrations de mercure présentes dans les fumées issues de l'incinération des déchets. Elle est également assortie d'un abaissement de la valeur limite d'émission journalière qui passe de 50 µg/Nm³ à 20 µg/Nm³.



avec la nouvelle réglementation. Il en ressort également la nécessité de mettre en œuvre un nouveau mode d'injection du réactif pour optimiser son dosage et mieux abatte les pics de mercure », précisent Dan Sophie

1. Le mercure est présent sous différentes formes qui conditionnent sa toxicité, dont deux majoritaires dans les centres de valorisation énergétique : le mercure élémentaire et le mercure ionique.

Cissokho et Marine Chaume, ingénieures à la direction générale des services techniques au Syctom. Pour aller encore plus loin, le Syctom s'associe à des partenaires publics et privés pour le lancement d'un projet de thèse. Il portera sur des essais de nouveaux réactifs et l'analyse des données d'exploitation par intelligence artificielle pour prédire le comportement du mercure et nourrir la réflexion sur l'optimisation du procédé de captation. Une approche au service d'une démarche d'amélioration continue du Syctom pour la performance environnementale de ses installations.

2. microgrammes par mètre cube de rejets atmosphériques.

De nouvelles exigences réglementaires

Au-delà de ce cadre réglementaire, le Syctom avait déjà initié la mise en place de dispositifs de mesure en continu des émissions de mercure sur ses unités de valorisation énergétique¹. En complément, afin d'évaluer la performance des analyseurs et de nouveaux réactifs, des essais ont été menés sur le centre Isséane. L'objectif : mieux comprendre le comportement complexe du mercure le long des lignes de traitement, en particulier celui du mercure élémentaire, afin d'optimiser son abatement. « Ces essais ont mis en évidence la prépondérance de la forme ionique du mercure et la conformité des concentrations de mercure total

20 µg/Nm³

valeur limite d'émission journalière de mercure autorisée à partir du 3 décembre, contre 50 µg/Nm³ auparavant.

LE NOUVEAU DOCUMENT BREF INCINÉRATION

La directive européenne relative aux émissions industrielles (directive IED) vise à prévenir et réduire les pollutions émises par les installations industrielles entrant dans son champ d'application. Elle impose de fonder les conditions d'autorisation d'exploiter des usines sur les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) dans leur domaine. Pour chaque secteur, ces MTD sont regroupées dans un document de référence, le BREF, dont la révision pour l'incinération a été adoptée en 2019 et transposée en droit français par un arrêté du 12.01.2021.

Romainville/Bobigny : une visite entre présent et futur...

Le temps d'une Journée découverte, le Syctom a ouvert les portes de son site de Romainville/Bobigny. Avec au programme : la présentation du projet de reconstruction du centre, sur fond d'activités ludiques et pédagogiques.

Habitant-es, représentant-es d'associations, élu-es locaux, partenaires du Syctom, etc. Une centaine de personnes ont participé, samedi 3 juin, à la Journée découverte du projet de reconstruction du centre à Romainville/Bobigny. L'occasion de visiter le centre de tri actuel et d'envisager les composantes de l'installation de demain avec de nouveaux bâtiments industriels intégrés dans leur contexte urbain ; un port fluvial pour développer le transport alternatif à la route *via* le canal de l'Ourcq ; un Pôle d'Excellence de l'Économie Circulaire et solidaire. Pour assurer une sensibilisation efficace, le Syctom proposait des animations sur la gestion des déchets, le tri et l'économie circulaire en lien avec les enjeux du territoire. Les habitant-es ont pu échanger avec les acteurs du projet et les membres du Groupe Citoyens associés à la démarche de concertation voulue par le Syctom.



Une centaine de personnes a participé à la journée découverte

Portes ouvertes à Sevran

Dans la salle de caractérisation, les visiteurs découvrent la variété des déchets non conformes sur les tapis de tri



Mieux appréhender les enjeux du tri et comprendre le process de recyclage des déchets : voilà les motivations des habitant-es qui sont venu-es, samedi 10 juin, au centre de tri de Sevran. Au programme de cette journée portes ouvertes : la découverte du pont-bascule (où les camions sont pesés), de la salle de tri, de la zone de stockage des balles et de la salle de caractérisation des déchets. Au-delà des découvertes techniques, l'initiative s'inscrivait dans une logique de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets ainsi qu'à une consommation plus responsable. En complément des visites, était organisée une Troc party animée par la Ressourcerie 2mains. Au total, 50 objets ont été troqués, soit 36 kilos d'objets revalorisés sur les 60 kilos récupérés.

Plus d'infos sur www.syctom-paris.fr/les-installations

Nouveau parcours découverte à Paris XV

Le centre de tri de collecte sélective à Paris XV réceptionne la collecte sélective de 740 000 Francilien-nes issu-es des arrondissements du sud-ouest de Paris et du Territoire Vallée Sud Grand Paris. Au-delà de son activité industrielle, l'installation constitue un outil d'information et de sensibilisation du grand public à part entière. C'est dans cette logique que le Syctom a aménagé un nouveau parcours découverte pouvant accueillir une quarantaine de personnes (à partir de 7 ans). Conçu en 8 étapes, il offrira une immersion progressive au cœur du centre en activité : arrivée des camions en zone de pesage, vue panoramique sur le quai de déchargement, process de tri, découverte du trommel. Chaque étape donnera lieu à un temps d'explications autour de panneaux informatifs,

de maquettes en 3D, de films pédagogiques, de cartes et schémas explicatifs, de jeux ludiques, etc. D'autres parcours de découverte verront le jour en 2024 dans les installations du Syctom.



Une expérience visuelle et sonore attendent les visiteurs sur le site en activité de Paris XV

Visite du parcours découverte du Centre de tri de Paris XV, 62, rue Henry Farman - 75015 Paris

www.syctom-paris.fr/prevention-et-sensibilisation/les-visites-et-parcours-pedagogiques.html

Risque incendie : le fléau des batteries au lithium

Les centres de tri du Syctom sont de plus en plus confrontés à des départs de feu liés à la présence de batteries au lithium dans les flux de collecte.

De nombreux objets connectés sont aujourd'hui alimentés par des batteries au lithium : montres, brosses à dents ou cigarettes électriques, clés de voiture, etc. Jetées par négligence dans le bac jaune dédié à la collecte sélective des emballages et papiers, ces batteries peuvent s'enflammer très rapidement en cas de choc ou au contact de l'eau. Elles contiennent par ailleurs des métaux lourds qui, une fois libérés, polluent l'environnement.

Des produits hautement inflammables

Le Syctom enregistre ainsi une nette recrudescence des départs de feu dans ses cinq centres de tri : 31 en 2022, dont la moitié provoquée par la présence d'une pile ou batterie. La présence de cartouches de protoxyde d'azote est également pointée du doigt. Hautement inflammables, elles pourraient également être à l'origine de départs de feu. Le Syctom a engagé de nombreux moyens pour mieux détecter, contenir et éteindre tout départ de feu : amélioration des systèmes techniques de protection, renforcement des mesures organisationnelles avec les exploitants, création d'un groupe de travail incendie, etc. Même si ces actions ont prouvé leur grande efficacité, le risque nul ne peut exister. L'incendie dans le centre de Nanterre, en juillet 2022, en est un triste exemple avec un arrêt de l'activité pendant neuf mois.



Jetées par négligence dans le bac jaune, les batteries au lithium peuvent causer un départ de feu

OÙ JETER LES BATTERIES AU LITHIUM ?

Piles, petites batteries et petits équipements électroniques doivent être rapportés en magasin dans des collecteurs dédiés ou déposés en déchèterie.

Ces déchets ne doivent en aucun cas être jetés dans le bac jaune, dédié uniquement aux emballages et papiers.

Sensibilisation des cyclistes aux angles morts des camions-bennes

En juin, 200 cyclistes ont été sensibilisés aux dangers liés aux angles morts des camions-bennes sortant du centre de traitement des déchets d'Isséane, à Issy-les-Moulineaux. Un enjeu de sécurité majeur pour les usager-ères de cette voie publique, fréquentée notamment par 2 500 cyclistes par jour.

En raison de la hauteur du poste de conduite, les conducteurs de camion-benne ne peuvent pas déceler la présence d'un piéton ou d'un cycliste sur les côtés. Pour renforcer la sécurité routière de ces usager-ères dits « vulnérables », le Syctom et la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris sont allés à leur rencontre à l'occasion d'une action de sensibilisation¹ à la sortie du centre d'Isséane. Deux cents personnes ont ainsi été sensibilisées à la problématique des angles morts ou ont reçu un kit de sécurité. Une cinquantaine d'entre elles a également pris place dans la cabine d'un camion-benne prêté par la Régie de la Ville de Paris. « En montant dans la cabine, j'ai pu réaliser qu'un vélo pouvait totalement échapper au champ de vision du conducteur. Je n'avais pas conscience de ces risques encourus. C'est donc une très bonne initiative et j'ai beaucoup appris de ces échanges », témoigne un cycliste. Une prise de conscience nécessaire pour inciter à une vigilance maximale à proximité des sorties de camions.



Un cycliste sensibilisé au danger des angles morts des camions-bennes

1. Opération également menée en partenariat avec l'Établissement public intercommunal (EPI) Yvelines/Hauts-de-Seine, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) Ile-de-France et l'exploitant d'Isséane Issy Urbaser Energie

Le poids du gaspillage alimentaire en France

Du champ à l'assiette, le gaspillage s'observe à toutes les étapes du circuit alimentaire. Critiquable sur les plans éthique et sociétal, le phénomène n'est pas sans conséquences environnementales et économiques.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée.

Définition du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, 2013.

À NE PAS CONFONDRE AVEC...

les « déchets alimentaires » qui incluent le gaspillage alimentaire - par définition évitable - et les déchets considérés comme inévitables (rebut naturels et non comestibles des aliments).

DES ENJEUX MULTIPLES

1 UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Le gaspillage alimentaire, c'est aussi l'exploitation inutile de ressources naturelles et l'émission de gaz à effet de serre (3 % des émissions nationales) liée à la dépense d'énergie pour produire, transformer, conserver, emballer, transporter, etc.



2 UN ENJEU ÉCONOMIQUE

Le coût annuel du gaspillage alimentaire s'élève à 159€ par personne.



3 UN ENJEU SOCIAL ET ÉTHIQUE

Selon l'ADEME, 6 millions de Français sont en situation de détresse alimentaire. 1 personne sur 10 a du mal à se nourrir.



CHIFFRES ANNUELS DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE *



10 millions de tonnes de produits alimentaires sont gaspillés par an. Soit 317 kg chaque seconde !

Un coût estimé à

16 milliards d'euros

Une empreinte carbone de

15,3 millions de tonnes équivalent CO₂. Soit 5 X les émissions du trafic aérien intérieur, émises pour rien !

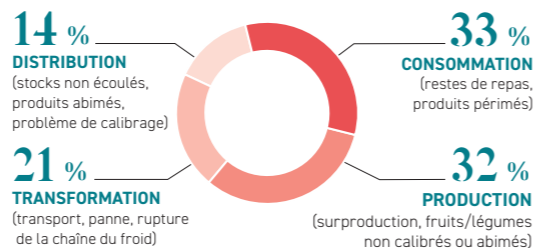


En moyenne, une Française jette dans sa poubelle

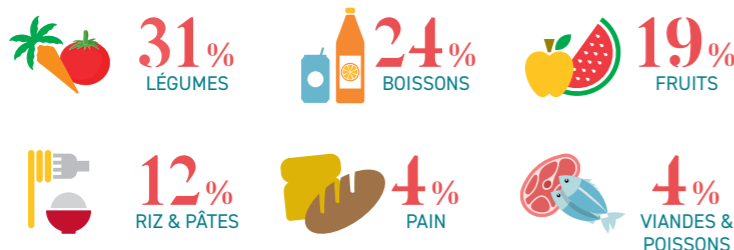
20 kg/an

de nourriture encore consommable. Dont 7 kg d'aliments encore emballés !

D'OÙ VIENT CETTE PERTE ?



QUELS SONT LES PRODUITS LES + GASPILLÉS ?



OBJECTIF NATIONAL

Réduire de 50 % le gaspillage alimentaire d'ici 2025 par rapport à 2015* pour les secteurs de la restauration collective et de la distribution, et d'ici 2030 pour les secteurs de la consommation, transformation, production et restauration commerciale.

*Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

* Source : OpinionWay-Smartway / Les Français et le gaspillage alimentaire, 2023

Kazakhstan : un dispositif de compostage bientôt inauguré

Piloté par le Syctom, le projet d'un dispositif de compostage à Akkol (Kazakhstan) sera inauguré en octobre. Cette coopération illustre l'engagement du syndicat pour répondre aux sollicitations d'appui technique et de conseils stratégiques de partenaires à l'étranger.

Lauréat d'un appel à projets de la Direction Générale du Trésor, le Syctom accompagne depuis 2020 la ville d'Akkol avec le pilotage d'un projet innovant de compostage. L'objectif : élaborer un dispositif capable de détourner de la mise en décharge les déchets organiques et permettre le retour au sol de la fraction résiduelle devenue engrais organique.

Un projet multi-partenarial

Conduit par le Syctom, le projet a été mené par Setec Énergie Environnement

pour l'étude de faisabilité et des PME françaises : Biotech Environnement pour la conception des équipements et Axibio pour la mise en œuvre d'un point d'apport volontaire. Il a été renforcé par la signature, fin 2022, d'un protocole d'entente avec Jassyl Damu, opérateur public de la gestion des déchets au Kazakhstan. Ces équipements concernent deux orphelinats, une école, un foyer d'hébergement et l'hôpital municipal.

Le Syctom poursuit son accompagnement en suivant les

possibilités de duplication du dispositif dans d'autres villes du territoire, selon une volonté partagée par les autorités kazakhstanaïses. Il travaille aussi à la conception d'un centre de transfert des déchets à Akkol et à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques pour les acteurs locaux désireux de mettre en place le tri des déchets. Des perspectives qui viennent conforter la reconnaissance par les pouvoirs publics de l'expertise internationale du Syctom en matière de solutions durables de traitement des déchets ménagers.

Un dispositif capable de réduire le volume des déchets organiques de 90 % en 24h



Solidarité déchets : une délégation d'élus au Togo

En juin, une délégation d'élus s'est rendue au Togo pour échanger avec les autorités locales sur les projets soutenus par le Syctom.

Le Togo fait partie des pays prioritaires de l'aide au développement française qui affichent de fortes ambitions en matière de gestion des déchets. Depuis le lancement des appels à projet Solidarité déchets, en 2016, le Syctom cofinance ainsi plusieurs projets dans ce domaine.

Mieux appréhender la réalité du terrain

Dans le cadre de ce programme, une délégation - 5 délégués* du Syctom et membres de la commission Solidarité et coopération internationales - s'est rendue au Togo du 25 au 29 juin. « Les visites sur site et temps d'échanges avec nos homologues togolais ont permis de s'imprégner des réalités du terrain. Nous avons partagé avec les autorités togolaises - et notamment une nouvelle génération d'élus locaux - le cadre spécifique du service public des déchets en France. Le renforcement de ces liens institutionnels est important pour bien comprendre l'aide publique au développement », explique Pascal Pelain, élu du Syctom et président de la commission. La délégation a aussi été reçue par l'Ambassadeur de France au Togo et le Secrétaire général du District autonome du Grand Lomé. L'occasion d'échanger autour des projets soutenus par le Syctom et de bâtir une vision commune des enjeux autour d'une gestion durable des déchets.



Du 25 au 29 juin, des élus du Syctom se sont rendus au Togo

SOUTIEN DES PROJETS AU TOGO

- **Projet finalisé AIMF - Amélioration des services publics essentiels à Aného - Appels à projets 2016/2018/2019.** Création d'un service de pré-collecte, d'une plateforme de compostage et renforcement de la gestion des déchets ménagers.
- **Projet de Seves à Vogan - Amélioration des services publics essentiels de Vogan - Appel à projets 2021.** Amélioration de l'accès au service essentiel de gestion des déchets et réduction de l'impact environnemental des déchets.
- **Projet d'Entrepreneurs du Monde à Kévé - De la collecte à la transformation des déchets - Appel à projets 2022.** Mise en place d'une filière de gestion des déchets recyclables et développement d'un point d'accès à l'eau potable.
- **Candidature du Gret à Lomé - Programme d'appui aux acteurs des déchets de l'entrepreneuriat social et solidaire - Appel à projets 2023.** Optimisation des impacts des activités de gestion des déchets en favorisant la professionnalisation de structures de l'entrepreneuriat.

* Khaled Ben-Mohamed, Michel Budakci, Pierre Chevalier, Yvon Lejeune et Pascal Pelain

« La Coupe du monde de rugby a un ancrage territorial fort »

La France accueille la Coupe du monde de rugby jusqu'au 28 octobre. Organisé par le Groupement d'intérêt public (GIP) France 2023, cet événement de grande ampleur se veut exemplaire et écoresponsable. Les explications de Julien Collette, directeur général du GIP.



Julien Collette, directeur général du GIP France 2023

Comment rendre concrète votre ambition de limiter l'impact environnemental du tournoi ?

Julien Collette : Contrairement à des événements nécessitant la construction d'infrastructures sportives, la Coupe du monde de rugby s'appuiera sur 9 stades existants, rénovés en 2016 et dont l'exploitation s'inscrit dans une logique

de développement durable - par exemple en termes de consommation énergétique. Au-delà des infrastructures, nous avons initié plusieurs actions écoresponsables. Le transport a été au cœur de nos réflexions : 80 % des déplacements des équipes et 90 % des déplacements de spectateurs se feront en train. Pour compenser les émissions de gaz à effet de serre liées au transport par avion, nous finançons des projets de plantations de mangrove en région tropicale. Un guide d'achats responsables encadre également la politique d'achats du GIP.

Les 10 'Villages Rugby' porteront aussi des ambitions en terme de durabilité et d'économie circulaire. Le Syctom sera présent sur celui de Saint-Denis pour sensibiliser le grand public à la question des déchets (voir l'encadré). Comment envisagez-vous la collaboration avec les acteurs publics du territoire ?

J. C. : Ces 'Villages Rugby' sont la manifestation concrète de partenariats signés avec dix villes sur la base d'engagements communs : la promotion d'une économie durable et circulaire via des marchés de producteurs locaux, des circuits courts labélisés, la redistribution des denrées non consommées aux banques alimentaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Tous ces acteurs partenaires - métropole, ville

ou service public - partagent nos ambitions en matière de développement durable. Cette collaboration avec les territoires traduit notre volonté de nous appuyer sur un ancrage territorial fort pour jouer la carte de proximité, fédérer les habitants autour de messages forts, valoriser des actions de terrain en matière de transition écologique et d'économie circulaire, etc.

En quoi la Coupe du monde est-elle l'occasion de sensibiliser le public aux comportements écoresponsables, en particulier au tri des déchets produits sur place ?

J. C. : Avec 2,6 millions de personnes dans les stades, les actions de sensibilisation peuvent en effet avoir un fort impact. Mais cela implique d'avoir une exigence d'exemplarité que nous entendons pleinement assumer, même si la démarche est contraignante et coûteuse. Le tri des déchets est un point essentiel. Nous avons à ce titre noué un partenariat avec l'éco-organisme Citeo avec l'installation d'un système de biffles dans l'enceinte de stades, un pour le plastique, le carton, etc. et un second pour les autres déchets. Pour quatre stades, ce dispositif sera une première appelée à perdurer après l'événement. Des volontaires constitués en "brigades vertes" diffuseront également de manière ludique et pédagogique les consignes de tri dans les stades.

Le Syctom, présent au Village rugby à Saint-Denis 9 jours d'ouverture, entre le 8 septembre et le 28 octobre, sur le parvis de la Basilique et de l'Hôtel de Ville



Retransmission des matchs sur écran géant, animations sportives et culturelles autour du ballon ovale, concerts, marché, stands d'information et de sensibilisation avec les éco-animateurs du Syctom qui proposeront des opérations de sensibilisation (déambulation, animations clé en main, etc.).

Pour tout savoir :
www.rugbyworldcup.com/2023/rugby-villages/saint-denis

Énergie, climat, économie circulaire, innovation... De multiples acteurs mènent des actions en lien avec la question des déchets, apportent leur éclairage ou lancent des initiatives vers des modèles plus durables. Voici notre sélection d'actus à lire, à écouter ou à regarder !



#37^e Congrès d'Amorce

Le prochain congrès d'Amorce se tiendra du 18 au 20 octobre à Toulon, sur le thème « Quel signal prix pour la transition écologique des territoires ? »

Amorce.asso.fr



#Séminaire « Horizon 2050 »

Le 29 juin, le séminaire « Horizon 2050 » a réuni les agents du Syctom, en présence de Corentin Duprey, président, et Denis Penouel, directeur général. Ce projet fédérateur va orienter la feuille de route du Syctom pour les prochaines décennies.

fr.linkedin.com/company/le-syctom



#Village Rugby 2023 du 8 septembre au 28 octobre

Corentin Duprey, président du Syctom, reçoit la visite d'Amélie Oudéa-Castérae, Ministre des sports, sur le stand du syndicat au Village Rugby World Cup France 2023, à Saint-Denis.

Facebook.com/lesyctom



Ordif : « Que reste-t-il dans la poubelle des ménages ? »

À l'occasion de la Rencontre technique de l'ORDIF, en juin, le Syctom a présenté un bilan des caractérisations des bacs d'OMr et de collecte sélective.

Youtube.com/@ordifobservatoiredesdechets8266



#Congrès de l'Astee

Le Métabolisme Territorial au cœur du 102^e Congrès de l'Astee organisé début 8 juin. Parmi les intervenants, plusieurs experts du Syctom dont Pierre Hirtzberger, réélu président de l'Astee.

Twitter/_astee



#Semaine européenne de la réduction des déchets

Découvrez le nouveau site Internet dédié à la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) organisée du 18 au 26 novembre : thématique 2023, actualités, séminaires de préparation, etc.

Serd.ademe.fr

VENEZ DÉCOUVRIR
LES DÉCHETS AUTREMENT



JOURNÉE PORTES OUVERTES

Samedi
18 novembre
2023

Centre de valorisation
énergétique **d'Isséane**

📍 99, quai Roosevelt - Issy-les-Moulineaux

Samedi
25 novembre
2023

Centre de tri de collecte
sélective à **Paris XV**

📍 62, rue Henry Farman - Paris 15^e

Visites • Animations

de 10h à 17h



Entrée libre sur inscription préalable : sytcom-paris.fr



Jeter moins,
trier plus,
c'est préserver
nos ressources